

# 6<sup>e</sup> infos

www.mairie6.paris.fr

Le bulletin d'information de la mairie du sixième arrondissement de Paris

## ÉDITO

Depuis avril 2002, six Conseils de Quartier ont été créés dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, conformément à la Loi relative à la démocratie de proximité dans les villes de plus de 80 000 habitants et dans les arrondissements des grandes villes.

Présidé chacun par un conseiller de la majorité municipale, ces six Conseils complètent utilement l'action du Conseil d'arrondissement.

Dans le cadre du renouvellement du 3<sup>e</sup> collège "habitants", j'ai souhaité mettre en place une commission chargée de la préparation et de l'organisation du tirage au sort, afin que nul ne puisse en contester la régularité.

Je vous invite à participer nombreux à ce nouveau renouvellement.

## Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup> Appel à candidatures du collège "habitants"

Issus de la Loi de démocratie de proximité de 2002, les Conseils de Quartier sont un lieu d'information, d'écoute, de concertation et d'expression. Ils permettent aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Depuis leur création, les Conseils ont contribué à la définition du Plan local d'urbanisme (PLU) et à l'élaboration du Plan des déplacements (PDP). Ils ont initié des opérations de voirie localisées et ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie en portant des projets aux Budgets Participatifs et en organisant notamment des animations de quartier, des visites, des marches exploratoires...

Le mandat des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup> qui a débuté en 2014 vient de s'achever. Il convient aujourd'hui de le renouveler afin de prolonger l'action de cet outil de démocratie participative qui a montré toute sa capacité à créer une dynamique locale.

Vous souhaitez partager vos idées sur votre quartier ? Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale ? Vous avez le sens de l'initiative ? Alors, les Conseils de Quartier vous sont ouverts, pour une durée de trois ans.

**N'hésitez pas à poser votre candidature au collège "habitants". Vous trouverez, au dos de cette publication, un bulletin à remplir et à retourner à la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement pour participer au tirage au sort des membres titulaires et suppléants.**

## LES 6 QUARTIERS DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Chaque rue et chaque immeuble font partie d'un quartier.

La liste précise des rues, avec le quartier correspondant à chacune, est consultable à la Mairie du 6<sup>e</sup> et sur le site :

**www.mairie6.paris.fr**  
rubrique Vie citoyenne  
> Conseils de Quartier.

**Vous pouvez aussi y retrouver toutes les informations et réalisations des Conseils.**

- Quartier Saint-Germain-des-Prés
- Quartier Rennes
- Quartier Saint-Placide
- Quartier Monnaie
- Quartier Odéon
- Quartier Notre-Dame-des-Champs



# La composition des Conseils

→ Les Conseils de Quartier sont mis en place pour une durée de trois ans.  
Chacun des 6 Conseils est composé de 18 membres répartis en 3 collèges.

- Le premier collège est composé de 6 membres : 2 élus désignés par le Conseil d'Arrondissement et 4 personnalités qualifiées désignées par le Maire.
- Le deuxième collège, celui des associations locales, désigné par le Conseil d'Arrondissement, est composé de 6 membres. Une même association ne peut être représentée dans plus d'un Conseil de Quartier.
- Le troisième collège, celui des habitants, est composé de 6 membres titulaires et de 6 suppléants. Ils sont tirés au sort parmi une liste de candidats qui doivent résider dans le quartier pour lequel ils postulent.

Les mandats de ces représentants sont renouvelables.

## Quand et où se réunissent-ils ?

→ Les Conseils de Quartier se réunissent au moins deux fois par an.  
Ils sont convoqués par le Maire du 6<sup>e</sup>, son représentant, ou à la demande de la moitié de ses membres, au moins 10 jours avant la date de la réunion.

Avec le Conseil d'Arrondissement, les 6 Conseils se réunissent en séance plénière au moins une fois par an. Les séances des Conseils sont publiques.

## Vous souhaitez devenir membre ?

→ Sur les 3 collèges qui composent chaque Conseil de Quartier, seul celui des habitants est ouvert à candidature, soumise à tirage au sort. Pour devenir membre du collège "habitants", il faut être majeur et habiter le 6<sup>e</sup>, quelle que soit sa nationalité.

Les candidatures sont à adresser avant le vendredi 2 juin 2017 minuit, en renvoyant le bulletin ci-dessous.

Un tirage au sort, le mardi 13 juin 2017, désignera les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants pour chaque quartier.

### CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

**Stéfanie PUYJARINET**

Coordnatrice des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup>

Tél. : 01 40 46 76 46

Mail : conseil.quartier6@paris.fr

Retrouvez plus d'informations sur les Conseils de Quartier en vous connectant au site de la Mairie du 6<sup>e</sup>

[www.mairie6.paris.fr](http://www.mairie6.paris.fr)

rubrique Vie citoyenne.

### Implantation des panneaux d'affichage des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup>

**Quartier Odéon**

12 rue Lobineau et 9 rue de Vaugirard

**Quartier Saint-Germain-des-Près**

12 rue Saint-Benoît

**Quartier Rennes**

40-42 rue Madame

**Quartier Monnaie**

39 rue Saint-André-des-Arts

**Quartier Saint-Placide**

4 rue Littré

**Quartier Notre-Dame-des-Champs**

Angle Auguste Comte/Assas



Le tirage au sort des membres du collège "habitants" de chaque quartier sera effectué publiquement le mardi 13 juin 2017 à 17h, à la Mairie du 6<sup>e</sup>.

## Candidature du collège "habitants" des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup>

Madame     Monsieur

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Date de naissance\* : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_    Portable : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

souhaite participer au collège "habitants" de son quartier.

A Paris, le \_\_/\_\_/2017

Signature\* :

(\* Mentions obligatoires)

Ce coupon est à renvoyer par courrier avant le vendredi 2 juin 2017 minuit (le cachet de la Poste faisant foi) dans une enveloppe portant les mentions suivantes :

**Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement**  
**Direction générale des services**  
**Candidature Conseils de Quartier**  
**78 rue Bonaparte**  
**75270 Paris cedex 06**

### Cadre réservé à l'administration

- |                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CQ Mn  | <input type="checkbox"/> CQ Nddc |
| <input type="checkbox"/> CQ Od  | <input type="checkbox"/> CQ Rn   |
| <input type="checkbox"/> CQ Stg | <input type="checkbox"/> CQ Stp  |